

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Schaan, le 16 juin 2010



Co-financement attractif pour les projets climatiques des communes

**« Alliance dans les Alpes » alloue 300 000 euros aux communes**

**Le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » lance un nouveau programme d'aides : dynAlp-climate soutient et co-finance les projets des communes alpines qui ont un impact positif sur le climat ou qui contribuent à l'adaptation aux conséquences du changement climatique. L'enveloppe totale s'élève à 300 000 euros. Les communes alpines peuvent poser dès à présent leur candidature.**

Dans les Alpes, la consommation d'énergie par habitant est supérieure d'environ 10% à la moyenne européenne. La nécessité d'agir dans le domaine de la lutte contre le changement climatique est donc élevée dans l'espace alpin. Les 270 communes et régions qui constituent le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » travaillent intensivement, depuis des années, à la lutte durable contre le changement climatique et à l'adaptation à ce changement. Le programme dynAlp-climate de l'Alliance, financé par la fondation MAVA pour la nature, les aide à réaliser leurs projets.

### **Soutien technique et co-financement de projets climatiques**

Les communes membres de l'Alliance ou celles qui souhaitent le devenir bénéficient, dans le cadre du projet dynAlp-climate, d'un soutien technique et financier pour leurs initiatives et leurs activités de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ce changement. Les communes et régions membres de l'Alliance peuvent soumettre leurs projets jusqu'au 15 novembre 2010. Documents et informations détaillées sur l'appel à candidatures sont disponibles sur <http://www.alliancealpes.org/fr/projets/dynalp-climate>. Le Réseau de communes aide les projets sélectionnés à hauteur de 10 000 à 40 000 euros, moyennant un co-financement minimum obligatoire de 50% de la part des communes. 300 000 euros seront alloués au total.

### **La lutte contre le changement climatique, oui, mais pas au détriment de la nature**

Les projets doivent utiliser les résultats de cc.alps, un projet de la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA), et les mettre en œuvre au niveau communal. Le jury international sélectionne les projets entre autres sur le critère de la durabilité : quel est le projet qui concilie au mieux les intérêts écologiques, économiques et socio-culturels ?

Quelles idées peuvent être appliquées dans d'autres communes et régions et sensibiliser davantage le grand public au thème de la durabilité ? Les autres principaux critères de sélection sont l'efficacité climatique, le caractère d'innovation, la cohérence et l'exhaustivité de la planification du projet. Les expériences issues des programmes précédents ont montré qu'il vaut la peine de travailler le projet dans le détail avec les animateurs et animatrices du Réseau de communes « Alliance dans les Alpes », et de rédiger la demande avec eux.

Merci d'adresser vos questions à :

Claudia Pfister, chef de projet dynAlp-climate, tél. +423 237 53 88,

[claudia.pfister@alpenallianz.org](mailto:claudia.pfister@alpenallianz.org), <<http://www.alliancealpes.org/>>

Informations détaillées disponibles sur <[www.alliancealpes.org/fr/projets/dynalp-climate](http://www.alliancealpes.org/fr/projets/dynalp-climate)>.

Les personnes à contacter sont les animateurs et animatrices :

<http://www.alliancealpes.org/fr/sur-alliance-dans-les-alpes/contact/animateurs-par-pays>

#### **dynAlp-climate**

De nombreux acteurs s'attachent aujourd'hui à relever le défi climatique. Malheureusement, certaines des mesures déployées vont à l'encontre des principes du développement durable et de la protection de la nature. Le Réseau de communes s'est donc fixé pour priorité de soutenir ses membres afin qu'ils s'attaquent de manière durable au changement climatique. Le nouveau programme dynAlp-climate jette les bases nécessaires à cet effet. Les projets des communes, qui constituent le plus gros poste budgétaire de dynAlp-climate, en constituent le cœur. Les autres grands axes sont les manifestations communes : séminaires, excursions ou conférences internationales. Ils encouragent la mise en Réseau des communes au niveau alpin et rendent ainsi accessible au plus grand nombre les connaissances réunies au niveau local.

Le programme dynAlp-climate s'étend de juillet 2009 à mars 2012 et bénéficie du soutien de la fondation suisse MAVVA pour la nature.

[www.alliancealpes.org/fr/projets/dynalp-climate](http://www.alliancealpes.org/fr/projets/dynalp-climate)

#### **Réseau de communes « Alliance dans les Alpes »**

Créé en 1997, le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » regroupe aujourd'hui plus de 270 communes et régions réparties sur sept Etats alpins. Sur la base de la Convention alpine ([www.alpconv.org](http://www.alpconv.org)), les membres mobilisent leurs forces, avec l'aide de leurs administrés, pour faire de l'arc alpin un espace de vie porteur d'avenir. « Echanger – S'engager - Réaliser » est l'idée directrice du Réseau. [www.alliancealpes.org](http://www.alliancealpes.org)

#### **cc.alps**

Le projet « cc.alps – changement climatique : penser plus loin que le bout de son nez ! » est porté par la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) et financé par la MAVVA - fondation pour la nature. Avec ce projet, la CIPRA contribue à ce que les mesures climatiques prises dans l'espace alpin soient en harmonie avec le principe du développement durable. Elle a notamment répertorié et évalué à cet effet des exemples de bonnes pratiques climatiques, et élaboré des revendications à l'adresse des milieux politiques.

[www.cipra.org/cc.alps](http://www.cipra.org/cc.alps)